18 mars 2008 **08.328**

Question Caroline Gueissaz

Les EMS neuchâtelois plus chers que les voisins

Deux articles de *Bilan* sur les EMS (Nos 243 et 244) permettent de constater que le prix de pension des EMS neuchâtelois est sensiblement plus élevé que celui des EMS du Jura et du Jura bernois.
Par exemple, un EMS comme Monrepos à La Neuveville, un 4 étoiles, parmi les 10 plus chers du Jura et Jura bernois se retrouverait être moins cher que le moins cher (en chambre à 2 lits) s'il était situé dans le canton de Neuchâtel. La moyenne des prix de pension est de 10.000 francs de plus dans le canton de Neuchâtel.
Comment le Conseil d'Etat explique-t-il ces différences?
Quel est l'impact pour le contribuable neuchâtelois?
En 2005, il y avait 1396 bénéficiaires de subsides au titre de réduction de prix de pension dans le canton, à environ 10.000 francs de différence en moyenne, cela fait la modique somme de 13,96 millions de francs par année!!!

Cosignataires: F. Bigler, Ch. Imhof, Y. Fatton, R. Comte et V. Blétry-de Montmollin.